



Wildlife Habitat Canada • Habitat Faunique Canada

1750 Courtwood Crescent, Suite 310, Ottawa ON K2C 2B5 • 1750 cr. Courtwood, Bureau 310, Ottawa ON K2C 2B5

T: (613) 722-2090 • F: (613) 722-3318 • reception@whc.org • www.whc.org

RÉPONSE D'HABITAT FAUNIQUE CANADA À LA CONSULTATION MENÉE PAR ENVIRONNEMENT CANADA LIÉE AU TIMBRE SUR LA CONSERVATION DES HABITATS FAUNIQUES

Qui sommes-nous ?

- Un organisme national, sans but lucratif, créé en 1984 qui appuie les interventions visant à résoudre le problème continu de la perte d'habitat à l'échelle du pays
- Nous appuyons les projets de conservation, restauration et mise en valeur d'habitats qui sont axés sur les habitats humides et les espèces associées aux terres humides

Que faisons-nous ?

- Nous investissons les fonds générés par la vente du Timbre sur la conservation des habitats fauniques aux chasseurs de sauvagine pour valider leur permis de chasse aux oiseaux migrants
- Nous finançons des projets reliés à la conservation, la restauration et la mise en valeur des habitats
- Nous exerçons un effet de levier et réunissons des fonds additionnels auprès d'une variété de sources de financement pour mettre en valeur des initiatives de conservation

Des investissements de combine ?

- Depuis 1984 nous avons investi environ 52 millions de dollars dans des projets et initiatives de conservation, restauration et mise en valeur des habitats
- Le programme du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada a contribué tout près de 32 millions de ces 52 millions de dollars
- Notre programme de subventions pour l'année fiscale 2006/07 représente approximativement 1 million des 1,35 millions de dollars que nous prévoyons recevoir par le biais du programme du Timbre sur la conservation

Quels sont les emplacements de ces projets ?

- Les sites de projets sont localisés à travers le pays
- Au fil du temps, il s'installe un équilibre géographique qui correspond à la provenance des chasseurs. Ces derniers sont en effet la source principale des fonds recueillis
- Au cours d'une année donnée, certains projets peuvent être concentrés à un endroit pour rentabiliser les fonds investis

Qui sont nos collaborateurs ?

- Des propriétaires fonciers qui s'intéressent à la conservation et à l'intendance des habitats, y compris des agriculteurs, éleveurs et propriétaires de terres agricoles

- Des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux
- D'autres organisations nationales et régionales non gouvernementales
- En grande partie, les projets sont réalisés dans le cadre d'un partenariat de financement, permettant d'optimiser les fonds générés par le programme du Timbre
- Plusieurs projets font aussi partie du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS)

Qu'est-ce qu'on ne fait pas ?

- HFC n'est pas un groupe de revendication qui initie des pétitions ou des affaires judiciaires
- HFC n'est pas en concurrence avec d'autres organisations non gouvernementales en matière de financement

Comment HFC réagit-elle au document de consultation d'Environnement Canada ?

- Le document se trouve à http://www.cws-scf.ec.gc.ca/legislations/tim-st_con/index_f.cfm
- HFC a des réponses très claires et précises pour chacune des questions posées :
 1. Continuer à réunir des recettes réservées à la conservation par le biais du Permis de chasse aux oiseaux migrateurs est le moyen le plus efficace et le plus efficient pour générer des recettes réservées à la conservation des habitats
 2. Conserver les dispositions de l'entente de contribution avec HFC est l'entente administrative la plus efficace et efficiente pour gérer ces recettes

La production de recettes réservées à la conservation

- Les chasseurs sont disposés à contribuer des fonds supplémentaires directement à la conservation d'habitat tant et aussi longtemps que l'argent est utilisé à des fins de conservation et non pour appuyer des programmes gouvernementaux qui devraient être financés par des revenus généraux
- HFC convient que le montant d'argent investi pour appuyer la conservation devrait être le plus élevé possible, et c'est pourquoi elle a réalisé des changements à l'interne afin de réduire les coûts d'exploitation
- D'après les résultats obtenus à l'échelle provinciale, il semblerait que lorsque les gouvernements gèrent eux-mêmes les fonds, ces argents sont souvent utilisés pour financer les coûts de dotation en personnel et les programmes internes
- Environnement Canada affirme que ses coûts administratifs augmentent – combien de temps s'écoulera-t-il avant qu'il ne décide de conserver ces argents, en partie ou en entier, pour couvrir ses coûts si les choix ne se résument qu'à augmenter les contributions obligatoires ou à gérer les fonds à l'interne ?
- Même si les fonds ne sont pas détournés pour couvrir les frais administratifs, comment pourra-t-on confirmer que les fonds s'additionnent toujours et qu'il ne sont pas utilisés pour remplacer le financement actuel (insuffisant) ?

Le Timbre sur la conservation des habitats

- Le concours artistique annuel, organisé pour sélectionner l'image qui ornera le timbre et la lithographie, met en vedette les artistes animaliers canadiens

- À l'échelle mondiale, une distribution annuelle de timbres et de lithographies intéressantes à collectionner suscite un intérêt croissant pour la conservation de la faune et de son habitat au Canada
- Crée d'autres sources de financement pour appuyer la conservation des habitats, au-delà des contributions des chasseurs
- Permet d'élargir la collectivité intéressée à la conservation des habitats en incluant les philatélistes et les collectionneurs d'œuvres d'art
- Chaque année, le Timbre sert de rappel visuel signalant la raison pour laquelle la conservation des habitats est importante - pour conserver la faune du Canada
- Chaque année, le Timbre sert de rappel visuel signalant que les fonds amassés sont réservés à la conservation, rendant la tâche plus difficile si le gouvernement souhaite apporter des changements

Une contribution obligatoire réservée à la conservation

- Si les modifications requises sont apportées aux règlements, les recettes pourraient être générées tout simplement en inscrivant une note sur le permis. Ceci représenterait des économies pour Environnement Canada en éliminant le besoin de créer et apposer un Timbre sur les permis
- HFC croit tout de même qu'il existe des moyens plus efficaces pour produire le Timbre. Au Québec, les responsabilités reliées à l'impression et la distribution de leur Timbre ont été offertes en sous-traitance à des fournisseurs du secteur privé
- L'efficacité d'une simple note sur le Permis dépend de la façon dont les recettes amassées sont distribuées
- Cette approche ne permet pas la création de nouvelles sources de financement et ne fournit pas à ceux qui ne font pas partie de la communauté de la chasse une façon de contribuer financièrement à la conservation des habitats

Gérer les coûts d'Environnement Canada

- Plusieurs des dépenses encourues par Environnement Canada reflètent le coût de faire des affaires au niveau gouvernemental – telle la mise en œuvre efficace d'un programme national à l'échelle du pays – et, ces dépenses devraient être financées par les revenus généraux et non par les recettes générées par la vente du Timbre pour les permis
- Plusieurs des coûts encourus par Environnement Canada résultent d'ententes conclues avec la Société canadienne des postes. Environnement Canada doit se préoccuper de négocier la meilleure entente possible avec Postes Canada sans sacrifier un accès élargi au permis (voir l'avis concernant les restrictions liées à la distribution du permis cette année à http://www.cws-scf.ec.gc.ca/legislations/per_f.cfm)
- HFC croit que la communauté de la chasse serait mieux servie si le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillaient de concert à l'établissement d'un système commun offrant un accès facile à toutes les licences et tous les permis

HFC est le meilleur choix pour gérer les fonds

- HFC n'a aucun lien de dépendance avec le gouvernement, cependant 5 des douze membres de son conseil d'administration sont nommés par les gouvernements (fédéral, provincial/territorial)

- Les autres membres du conseil d'administration ont des liens étroits avec la communauté de la chasse, d'où provient la majeure partie des fonds; avec la communauté philatélique et les collectionneurs d'œuvres d'art; et avec le grand public
- Tous les membres du conseil s'engagent à faire une utilisation efficace et efficiente des fonds confiés à HFC pour la conservation, la restauration et la mise en valeur des habitats
- HFC a aussi des liens avec la communauté des ONG intéressées à la conservation et avec la communauté croissante liée à la fiducie foncière (en effet, HFC a participé à la création de la Canadian Land Trust Alliance). HFC ne rivalise pas avec ces ONG en matière de financement quoiqu'il peut lui arriver de fournir une aide financière à des projets auxquels ces ONG sont associés
- HFC opère de façon transparente et fournit un Rapport annuel qui présente les détails sur les projets financés et les états financiers vérifiés de tous les revenus et dépenses
- HFC a été créé pour assurer la gestion des recettes générées par la vente du Timbre sur la conservation des habitats et c'est pourquoi elle ne dépense pas d'argent pour amasser des fonds
- Parce qu'elle n'entreprend pas des activités de financement, HFC n'est pas restreinte par les exigences et attentes de donateurs (autres que celles stipulées par Environnement Canada), ce qui lui permet d'avoir une approche innovatrice
- N'étant pas limitée à un programme spécifique, tel que la Loi sur les espèces en péril ou le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, HFC peut réagir rapidement lorsque des occasions en matière de conservation d'habitat se présentent dans le paysage canadien
- HFC est fière d'être une voix nationale de la conservation et de l'intendance des habitats. HFC est très bien connue comme étant un chef de file en matière de développement de programmes de conservation et d'intendance d'habitats
- Annuellement, près de 1 million de dollars sont octroyés à des projets de conservation sur le terrain

Autres agents de mise en œuvre

- HFC travaille déjà avec tous les autres agents de mise en œuvre
- Étant donné que chacune des ONG a sa propre niche, fournir la totalité du du financement à l'une d'entre elles servirait à limiter l'éventail des projets financés
- Le fait qu'elles travaillent dans le cadre de leur propre programme, qui souvent ne sont pas consacrés uniquement à la conservation des habitats, les autres ONG sont moins flexibles et donc incapables de réagir aux circonstances évolutives
- HFC peut réagir beaucoup plus rapidement qu'un programme gouvernemental, sans sacrifier la responsabilisation, parce que la ligne hiérarchique est plus courte, et n'a qu'un objectif – la conservation de l'habitat faunique.
- En matière d'innovation, notre dossier de cheminement est exemplaire. Les contributions d'HFC ont servi à sensibiliser et stimuler l'intérêt du grand public canadien en matière d'intendance et ont appuyé de nombreuses initiatives d'intendance et de conservation novatrices
- Pour Environnement Canada et les chasseurs qui contribuent la plus grande partie du financement à chaque année, travailler avec HFC fournit une seule et unique fenêtre de responsabilisation.

Le programme de conservation des habitats d'Environnement Canada

- HFC appuie les programmes de conservation des habitats d'Environnement Canada, y compris :
 - Le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril;
 - Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). HFC était un membre canadien fondateur. Aujourd'hui HFC participe activement à titre de fournisseur de fonds et siège sur plusieurs conseils de plans conjoints;
 - Les refuges d'oiseaux migrateurs; et
 - Les réserves nationales de faune
- HFC croit que ces programmes sont des programmes gouvernementaux fondamentaux qui méritent de recevoir davantage de soutien
- MAIS, nous ne sommes pas de l'avis que le soutien supplémentaire devrait provenir uniquement des chasseurs de sauvagine canadiens – ce financement devrait plutôt faire partie de l'allocation de fonds de base fournie au Service canadien de la Faune pour lui permettre de d'exécuter son mandat en tant qu'organisme national au Canada responsable des espèces sauvages

Quelles autres options devraient être considérées ?

- La principale option qui devrait être considérée serait une augmentation du financement de base fourni au Service canadien de la faune afin de lui permettre de remplir ses responsabilités à titre d'organisme national au Canada responsable des espèces sauvages, surtout en ce qui a trait à la mise en œuvre de la *Convention concernant les oiseaux migrateurs* considérés comme gibier et non gibier
- La communauté de la chasse apprécierait que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent de concert pour établir un système commun qui offrirait un accès facile à toutes les licences et tous les permis
- La possibilité d'apporter des modifications à la tarification liée au Timbre sur la conservation des habitats (tels qu'une augmentation du prix pour tous les chasseurs de sauvagine, ou une tarification distincte pour les chasseurs non-résidents) devrait être étudiée sous tous les angles, de façon très prudente, et uniquement si on peut garantir que les fonds recueillis seront réservés à des fins de conservation

Que pouvez-vous faire ?

- Environnement Canada vient de faire paraître sur son site Web un document de consultation vous permettant de lui faire part de vos réactions quant aux modifications proposées – voir :
 - Français – http://www.cws-scf.ec.gc.ca/legislations/tim-st_con/index_f.cfm
 - Anglais – http://www.cws-scf.ec.gc.ca/legislations/tim-st_con/index_e.cfm
- Vous pouvez aussi exprimer votre appui quant à la continuation d'un long partenariat productif entre les chasseurs de sauvagine, Habitat faunique Canada et Environnement Canada, en écrivant au ministre, et en faisant parvenir une copie de votre lettre à votre député local ainsi qu'à Cynthia Wright, sous-ministre adjointe associée, Direction générale de l'intendance environnementale. Pour les plus récentes informations ainsi qu'un modèle de lettre proposé, rendez-vous sur notre site Web à www.whc.org.

David Brackett
Président
Habitat faunique Canada
Bureau 310,
1750, croissant Courtwood
Ottawa, Ontario K2C 2B5
Par courriel : dbrackett@whc.org

| | |
|---|--|
| <p>L'honorable John Baird Ministre de l'Environnement Les Terrasses de la Chaudière 10, rue Wellington, 28e étage Gatineau, Québec K1A 0H3 Par courriel : John.Baird@ec.gc.ca</p> <p>(Il n'est pas nécessaire de mettre un timbre quand on écrit à un membre du Parlement)</p> | <p>Cynthia Wright Sous-ministre adjointe associée Direction générale de l'intendance environnementale Environnement Canada Place Vincent Massey, 21e étage 351, boulevard St Joseph Gatineau, Québec K1A 0H3 Par courriel : Cynthia.Wright@ec.gc.ca</p> |
|---|--|